



# Encombrants - Collecte des appareils électriques et électroniques

**COLLECTE DES ENCOMBRANTS**

**NOUVEAU!**  
À PARTIR DU 6 SEPTEMBRE

Les appareils électriques et électroniques sont désormais collectés à domicile sur rendez-vous

- Gros électroménager
- Petit électroménager
- Jouets électroniques
- Téléphonie, câbles
- Outillage de jardin et de bricolage

Les habitants doivent impérativement être présents pour le rendez-vous (sans être et chauffeur ou déchargé), les résidents en vacances et les résidents étrangers.

**POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS :**

Je remplis le formulaire sur <https://trior.collecte-encombrants.fr>

ou je téléphone au 0800 08 90 95

numéro de clientèle : lundi au vendredi 8h - 17h / 0800 08 90 95

Je précise la nature et le volume de tous mes encombrants.

Je peux présenter 3 m<sup>3</sup> au maximum, ce qui équivaut à la capacité d'un petit camion à benne ouverte.

75 kg maximum par objet et 2m x 1,50 m maximum.

Je confirme d'un rendez-vous dans les 15 jours avec le service de collecte, de lundi au samedi entre 7h et 19h.

Si je n'ai pas le rendez-vous je ne peux pas déposer mes encombrants.

Le jour convenu, le service de collecte viendra à mon domicile et je serai présent(e) à la date et à l'heure de la collecte.

**Rappel : depuis 6 septembre 2023**, le syndicat TRI-OR a mis en place **la collecte des appareils électriques et électroniques (DEEE)** par le service de collecte des encombrants.

Le fonctionnement reste exactement le même, la prise de rendez-vous et les modalités sont identiques.

Contact

**Prise de rendez-vous** : 0800 08 90 95

**(numéro gratuit)**

Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h

Liens utiles

[Formulaire à remplir](#)